

CONDITIONS RELATIVES À UN FONDS

Bourse du Programme des mini-cours d'enrichissement

OBJECTIF DU FONDS

L'objectif du fonds est de fournir de l'aide financière aux étudiants qui sont admis pour la première fois à l'Université et qui ont aussi complété le Programme des mini-cours d'enrichissement pendant leurs études secondaires.

DÉTAILS DE LA BOURSE

Admissibilité

La personne candidate doit :

1. Être admis à temps plein pour la première fois dans un programme de premier cycle;
2. avoir une moyenne d'admission d'au moins 85%; et
3. avoir participé au programme des mini-cours d'enrichissement soit à l'Université d'Ottawa, à l'Université Carleton, la Cité Collégiale ou à l'Université St-Paul.

Valeur de la bourse :

Deux bourses d'études de 1 000\$ et deux de 500\$ sont accordées à des étudiants ayant terminé leurs études secondaires en français et à deux étudiants ayant terminé leurs études secondaires en anglais.

Nombre de bourses :

4

Fréquence d'attribution:

Annuelle

Programme ou cycle d'études :

Premier cycle

Responsable des demandes :

Service de l'aide financière et des bourses

Échéance des demandes :

31 mars

DEMANDE

La demande doit être soumise par l'entremise de Bourses en ligne, accessible via uoZone, et doit y inclure :

1. Une copie du certificat de participation aux mini-cours d'enrichissement;
2. Un CV à jour décrivant ses activités scolaires et parascolaires (bénévolat et engagement communautaire).